

SÉANCE DU 13 MARS 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 13 mars 2024 à 19 h 24, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 19 h 24.

CA24-016 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA24-017 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 14 février 2024, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-018 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	156 659,39 \$
Total des dépenses préautorisées :	621 842,71 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>778 502,10 \$</u>
-----------------------------	-----------------------------

CA24-019 / FIN DE PÉRIODE DE PROBATION / MADAME MARIE-PIER MARTEL

CONSIDÉRANT QUE Marie-Pier Martel est titulaire du poste de coordonnatrice aux affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'évaluation du rendement, la directrice générale adjointe, en tant que supérieure immédiate, recommande la réussite de la période de probation;

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette confirme la réussite de la période de probation de Marie-Pier Martel au poste de coordonnatrice aux affaires juridiques.

TRANSPORT

CA24-020 / JOUR DE LA TERRE / GRATUITÉ DU TRANSPORT

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité des membres habilités à voter à l'égard de cette fonction que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette autorise la gratuité du service de transport collectif rural et du transport adapté pour tous les usagers à l'occasion du Jour de la Terre, le 22 avril 2024.

AUTRES

CA24-021 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé Claude Viel et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.